



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES MASSEURS  
KINÉSITHÉRAPEUTES  
RÉÉDUCATEURS

Paris le 24 octobre 2009

## Communiqué de presse

### Alain Bergeau réélu président de la FFMKR

**Alain BERGEAU**, a été réélu, lors du 46<sup>ème</sup> congrès ordinaire réuni à Angers du 23 au 25 octobre 2009, président de la Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateur (FFMKR). Président de la FFMKR depuis 2005, Alain BERGEAU est par ailleurs président de l'Union nationale des professionnels de santé (UNPS).

La FFMKR, 1<sup>er</sup> syndicat représentatif de la profession, regroupe 90 syndicats locaux et est présente sur l'ensemble du territoire.

**Alain BERGEAU souhaite que la FFMKR poursuive son action en tant que force de propositions et d'innovation reconnue par le ministère et les caisses d'assurances maladie et au service de la profession.** Son projet politique est d'assurer le maintien des grands équilibres et de l'unité de la Fédération, source incontournable de l'efficacité de l'institution.

**Les axes de ce projet politique promouvant la profession sont basés sur l'autonomie et la responsabilité du masseur-kinésithérapeute :**

**Réformer la formation initiale et l'intégrer dans le LMD.** C'est la pierre angulaire de l'évolution de la profession. Son approche doit être globale, unitaire et basée sur un recrutement régional des étudiants dans les IFMK surtout dans les zones déficitaires afin de palier les problèmes démographiques et, sur un plan pluriannuel d'augmentation du nombre d'étudiants afin d'anticiper le vieillissement de la population et le développement des pathologies attenantes.

**Rendre attractif les conditions d'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute avec :**

- **Une maîtrise médicalisée**, seule voie alternative à une étatisation de notre système de santé
- Une **nette revalorisation** des soins de masso-kinésithérapie.
- Un **accès direct** et des libertés tarifaires dans certains domaines comme le massage de bien être, l'ostéopathie, la prévention etc.
- **Des débats sur le problème de la démographie** des masseurs-kinésithérapeutes à partir d'un constat partagé d'une approche interprofessionnelle et d'aménagement du territoire.
- Un développement d'une culture de l'évaluation avec la **mise en place d'un un collège de masseurs-kinésithérapeutes à la Haute Autorité de santé.**
- La **poursuite des simplifications administratives** et notamment la suppression totale de la demande d'entente préalable (DEP) et l'obtention du non quantitatif de l'ordonnance.
- La préservation des **avantages sociaux conventionnels.**
- L'association de la profession à **l'élaboration des référentiels** pour les actes en série.
- **Une définition du modelage esthétique** qui permettra une intensification de la lutte contre les « cabinets de massage illégaux » qui fleurissent à tous les coins des rues et qui ne sont ni des cabinets d'esthétiques ni des cabinets de masso-kinésithérapie.
- Un **renforcement de la défense des masseurs-kinésithérapeutes ostéopathes** devant l'agressivité des ostéopathes exclusifs.

Pour atteindre ces objectifs, Alain BERGEAU sera entouré d'un bureau fédéral réélu preuve d'une grande stabilité. Ce bureau composé de Daniel PAGUESSORHAYE (vice président), Fanny RUSTICONI (Premier secrétaire général) et Maurice RAMIN (Trésorier), de 16 conseillers fédéraux régionaux et 15 conseillers fédéraux.

3 rue Lespagnol  
75020 Paris  
tél. : 01 44 83 46 00  
fax : 01 44 83 46 01

[www.ffmkr.org](http://www.ffmkr.org)

enregistré sous le numéro 13.366

**Alain BERGEAU, Président**  
**06 80 25 96 34**

